



## édito

**Pierre GROSS**  
Maire de Geudertheim

Chères Geudertheimoises,  
chers Geudertheimois,

Lorsqu'arrive la fin de l'année, on a tendance à se retourner et à se demander ce qui a marqué cette tranche de vie : l'arrivée d'un enfant, la retraite, un départ ou simplement le fil de la vie avec ses joies et ses difficultés.

L'année passe vite également pour notre belle commune. Malgré une conjoncture difficile pour les collectivités qui ne savent pas de quoi sera fait demain, Geudertheim vit, Geudertheim avance et croît.

Notre village a connu de nombreux faits marquants durant 2010 :

- la première fleur décernée à notre commune,
- la cérémonie mémorable organisée à l'occasion de notre fête nationale,
- l'inauguration du premier regroupement d'assistantes maternelles dans notre région,
- l'accord conclu avec Réseau GDS pour alimenter notre village en gaz naturel,
- la commercialisation des premiers terrains dans le lotissement Heiligenhaeusel,
- l'implantation des premières entreprises dans notre micro-zone d'activités.

Ces événements n'auraient pu avoir lieu sans le courage et la générosité de tous les acteurs de notre commune : personnel communal, commissions et associations.

Dans un monde de plus en plus individualiste, je souhaite souligner le travail d'équipe, la coopération et le respect mutuel qui font partie des fondements principaux de nos associations et commissions.

Un grand merci à l'équipe de communication pour leur engagement et leur dévouement toujours aussi intenses.

Que 2011 soit une belle année pour chacun d'entre vous. De tout cœur Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2011. ■

*Scheni Wienachte un e glickliches nejes Johr*

## Geud'actus



### ■ Plantations

« À la Ste Catherine, tout bois prend racine ». Dame Nature ne se repose pas, elle fait son nid.

Ainsi, pensées et bulbes de tulipes ont été plantés par une quinzaine de personnes (membres de la commission Aménagement et Fleurissement, autres bénévoles) et fleuriront les différents parterres du village au printemps.



De même, mille pins sylvestres, deux cents érables et quelques marronniers étofferont la forêt dans la parcelle n° 8. Le terrain avait été préparé par le personnel de l'ONF. À 1 m autour de piquets répartis dans la parcelle, une quinzaine d'amoureux de la forêt, dont deux fillettes, ont planté et camouflé cinq pousses d'arbre, sous l'œil vigilant de notre garde forestier Vincent HIMBER. Il faudra bien cinquante ans pour

que ces plants atteignent la taille adulte. Nous, nous ne serons plus là pour les voir, mais Juliette et Lucie oui certainement.



### ■ Visite sénatoriale chez les OUMPA LOUMPA

André LARDEUX, sénateur de Maine-et-Loire, et Antoine FOUCHER, son attaché parlementaire, sont venus le vendredi 22 octobre visiter notre regroupement d'assistantes maternelles. Dans le cadre de leur mission sur l'analyse des modes de garde innovants de la petite enfance, ils ont pu dresser un bilan des difficultés



## SOMMAIRE

- Geud'actus..... 1 à 5
- Le calendrier .....5
- Infos pratiques .....6
- Tribune ouverte.....7 à 10
- Le dossier .....12 à 15
- Etat civil .....16

rencontrées pour la création de telles structures.

Cela fait plusieurs années déjà que certains départements, comme la Mayenne, ont mis en place des maisons d'assistantes maternelles à titre expérimental, à mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel ; celle de Geuderthém a été la première en Alsace.

En effet, quelques semaines après la parution officielle, au printemps 2009, de la loi donnant un cadre légal aux maisons d'assistantes maternelles, l'association ABAMA a proposé à la commune de Geuderthém d'en implanter une pour apporter une solution au manque de possibilités d'accueil des enfants du village.

Un an après, une autre maison d'assistantes maternelles a vu le jour à Mittelschaeffolsheim. Chacune des deux structures permet à 3 assistantes maternelles d'accueillir 12 enfants, qui découvrent ainsi à la fois les plaisirs de l'accueil collectif et de l'accueil individuel.

La visite des lieux s'est faite en présence d'Étienne WOLF, conseiller général, et de Pierre GROSS, maire de Geuderthém, sous le feu des caméras de France 3 Alsace qui effectuait, durant toute la semaine, un reportage auprès de l'association ABAMA.

### ■ Commémoration de l'armistice



La commune a commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 en présence des élus, du corps des Sapeurs-pompiers, de militaires, de représentants du monde associatif et de villageois qui ont fait le déplacement. Le maire a déposé une gerbe sur le monument aux morts, en hommage aux soldats morts pour la France. Comme il est de tradition, il a lu la lettre du Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, Hubert FALCO. Le 11 novembre 2010 a été doublement symbolique puisqu'il s'agissait du 90<sup>e</sup> anniversaire du transport du Soldat inconnu sous l'arc de triomphe de l'Étoile à

Paris ainsi que du 70<sup>e</sup> anniversaire de la commémoration organisée par des étudiants et lycéens parisiens, durant l'Occupation, défiant ainsi les nazis. Le verre de l'amitié a clos la matinée.

### ■ PCS : c'est quoi ?

Une nouvelle commission municipale, dénommée commission PCS (Plan Communal de Sauvegarde), a été créée lors du conseil municipal du 29 octobre dernier. Composée de dix membres, elle s'est réunie pour la première fois le 24 novembre. Elle a pour mission d'élaborer le PCS, conformément à la législation en vigueur, puis de l'améliorer et de le maintenir à jour.

Schématiquement, ce plan définit « Qui fait quoi et comment » en cas de risque majeur. Il présente le rôle du maire dans l'organisation de la sécurité civile et structure ses pouvoirs de police lorsque survient un événement affectant la population et ses diverses activités, tel que accident automobile, incendie, dysfonctionnement des réseaux (transport, énergie, eau), phénomènes climatiques (tempête, inondation) ou sanitaires (canicule, pandémie contagieuse) etc. Le PCS organise la mobilisation des ressources de la commune pour assurer l'alerte, l'information, le soutien et la protection de la population (évacuations, accueil des sinistrés), ainsi que l'appui aux services de secours.

La création du document nécessite la collecte d'informations concernant certaines personnes (cf. article PCS dans la rubrique « Infos pratiques »). Le plan doit être achevé pour soumission au conseil municipal de janvier 2011, pour entrer en vigueur par arrêté municipal le 1<sup>er</sup> février 2011. Il sera alors consultable en mairie.

### ■ Brèves du conseil municipal

#### 1) Réglementation

Le conseil municipal a approuvé le règlement du columbarium et du jardin du souvenir édifiés au cimetière communal. Ce règlement définit les conditions d'attribution des cases et de dispersion des cendres ainsi que les règles se rapportant au dépôt des urnes et à l'entretien des cases. Il peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

#### 2) Environnement

Les communes de Bietlenheim, Geuderthém et Hoerdt souhaitent s'engager dans un programme de restauration de la Zorn et de ses berges et se substituer ainsi, comme la

loi sur l'eau le permet, aux riverains qui depuis des décennies ne s'acquittent plus de ces tâches leur incombant. À cette fin, la création d'un SIVU (Syndicat Intercommunal



à Vocation Unique) a été décidée. Ce projet s'intègre dans le cadre du SAGEECE (Schéma d'Aménagement de Gestion de l'Eau et Entretien des Cours d'Eau) approuvé depuis 1999.

#### 3) Rue du Général de Gaulle

L'enfouissement des lignes téléphoniques lors des travaux de renouvellement de la rue du Général de Gaulle en mai 2011 a été entériné par le conseil municipal pour un montant de 12 834 € HT. Les travaux seront réalisés par France Télécom.

#### 4) Recensement 2011

Du 20 janvier au 19 février 2011, un recensement de la population sera entrepris à Geuderthém. À cet effet, il a été décidé de créer 4 postes d'agent recenseur non permanents.

#### ■ Piste cyclable

Dernièrement les agents communaux ont débuté l'installation de l'éclairage de la



piste cyclable, non sans difficultés imprévues. Le passage des câbles dans les fourreaux était notamment impossible à certains endroits. L'entreprise qui les a posés est intervenue récemment pour régler ce problème. Elle doit encore poser le tronçon de gaines permettant l'alimentation électrique des lampadaires.

À terme, 40 candélabres hauts de 5 mètres et régulièrement espacés de 25 mètres éclaireront la piste.

Chaque lampe est équipée d'un ballast électronique permettant une baisse automatique de la puissance durant la nuit afin de réaliser des économies d'énergie et augmenter la durée de vie des ampoules. L'investissement total (lampadaires en 2009 et câbles en 2010) réalisé par la commune s'élève à 24 300 € TTC.

### ■ Réunion publique – programme voirie 2011

Le 18 novembre dernier, une cinquantaine de personnes est venue à la salle polyvalente assister à la présentation des travaux de voirie prévus en 2011 à Geudertheim, à savoir le projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle depuis l'entrée sud jusqu'à l'école.



Le maire Pierre GROSS a informé l'assemblée que ce projet, sans être figé, était le fruit de plusieurs mois de réflexions conjointes du bureau d'étude, de la commune, de la communauté de communes et du département. Il a déjà subi plusieurs modifications avant d'être validé par les services du conseil général du Bas-Rhin.

Le Président de la communauté de communes de la Basse-Zorn Claude KERN a rappelé les principes des aménagements de voirie et insisté sur les enjeux financiers en précisant que le coût estimatif de ces travaux s'élevait à 540 000 € pour la communauté de communes (trottoirs et réseaux secs) et 170 000 € pour le conseil

général (chaussée). La commune prendra à sa charge une partie de l'enfouissement du réseau de télécommunication pour 12 834 € HT et l'éclairage public dont les caractéristiques ne sont pas encore définies. Samuel THIEBAUD, du bureau d'études B2000, a ensuite détaillé ce projet tronçon par tronçon, en rappelant les grandes lignes directrices et objectifs retenus : sécuriser l'entrée de la commune et le carrefour avec la route de Bietlenheim – diminuer globalement la vitesse sur la rue – sécuriser les cheminements piétons – mettre la rue aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite – organiser la demande en stationnement – valoriser les emprises pour l'embellissement de la rue – mettre aux normes le réseau d'éclairage public et enfouir celui des télécommunications – prendre en compte la problématique des inondations sur le bas de la rue.

La soirée s'est clôturée par des échanges autour des plans affichés, et tenus à la disposition des concitoyens qui pouvaient faire remonter toute observation à la mairie. Les travaux démarreront dès le printemps prochain et dureront plusieurs mois. Le conseil général du Bas-Rhin a par ailleurs annoncé la réfection du tapis de roulement du reste de la rue du Général de Gaulle pour l'été prochain. Cette traversée de la commune fera donc entièrement peau neuve l'année prochaine.

### ■ Prix fleurissement

« Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les



#### voir » (Henri MATISSE)

Lors des deux tournées d'évaluation du concours des maisons fleuries, les membres présents de la commission Aménagement et Fleurissement ont vu beaucoup de fleurs égayant maisons et jardins des participants. Nouveauté cette année, ils ont été secondés par leurs homologues de Hoerd, et ont en retour participé à la tournée de notation des maisons fleuries hoerdtoises. Ce partenariat permet d'avoir des résultats plus

objectifs et sera certainement reconduit. Éliisa et René ANDRÈS ont remporté le trophée .



Félicitations à tous et à l'année prochaine.  
**Palmarès du concours des maisons fleuries 2010**

• **Grand prix Fleurissement et aménagement extérieur**

Éliisa et René ANDRÈS

• **Prix d'excellence "Maisons fleuries avec possibilité limitée de fleurissement" :**

Centre de Secours

• **Bourgeon d'or Fleurissement et aménagement extérieur**

Sonia et Christophe ELTER

Joseph HARNISCH

André KOCH et Charlotte METZ

Freddy MUHL

• **Bourgeon d'argent Fleurissement et aménagement extérieur**

Régis et Pascale ATZENHOFFER

Jean-Claude BRANDT

Yvonne FESSEL

Hubert FURST

Michèle LERGENMULLER

Denise RICK

Jean Marie SCHOHN

Gaby STEINMETZ

Charles WINTER

• **Bourgeon de bronze Fleurissement et aménagement extérieur, avec encouragements du jury**

François BRUDER

Didier CHABOD

Alain DORNE

Jean-Pierre ERTZCHEID

Julie et Michel FRIEDEN

Guy FURST

Boucherie Charcuterie GROSS

Patrick HOCHSTETTER

Sylvie METTLER

Lucien REINHARDT

Alfred ROSER

Francis SCHUTZ

Marie-Odile SEGEAT

### ■ Parcours « Ludisme et équilibre vital »

Le samedi 20 novembre, le parcours « Ludisme et équilibre vital » a été passé en revue par l'équipe commune Geudertheim-Hoerd et les responsables de l'aménagement Jacky WOLF, paysagiste

de Hoerd, et Nicolas DAESCHLER de la société EPSL.

Le sentier sera recouvert de concassé là où il en manque. Des bancs seront agencés à certains endroits et des poubelles fixées aux deux entrées et à mi-parcours. Des poteaux de couleur brune empêcheront les véhicules d'accéder au parcours. Des pancartes ludiques d'information sur la faune et la flore jalonnent le sentier. Nicolas DAESCHLER fit des démonstrations aux agrès et proposa même d'organiser une matinée où il expliquerait les différents exercices possibles aux stations.



Les maires de Hoerd et Geudertheim à l'exercice

### ■ La Zorn en colère

La Zorn s'est mise en colère. Elle est sortie de son lit suite à la fonte des neiges et aux fortes pluies durant deux jours consécutifs. Les prés se sont transformés en « petite Camargue » et la route menant à Hoerd a été coupée, elle était sous 30 cm d'eau à certains endroits. C'était impressionnant de voir cette masse d'eau modifiant le paysage habituel.



Observée à la station de Waltenheim-sur-Zorn, la crue s'élevait à 2,68 m le 8 décembre à 6 h 30 et a atteint son pic de 3,03 m le 9 décembre à 4 h 30. La crue de référence d'octobre 1998 était de 3,16 m. La Zorn a failli égaler son record de débordement ! Les autres crues, de moindre importance, ont eu lieu en mai 1983, en février 1997, décembre 1999 et mai 2008.

### ■ Les Grands de la maternelle à l'honneur

Depuis deux ans l'école maternelle participe durant le mois de novembre au challenge Jean-Louis VINCENT, organisé par la circonscription d'Haguenau. Il comporte 4 épreuves sportives : une course relais de vitesse, une course relais en slalom, un jeu d'adresse (le croquet) et un jeu de lancer (faire sauter un nounours dans un drap le plus de fois possible en 6 minutes). L'année dernière, la classe des Moyens avait déjà terminé troisième de sa catégorie. Cette année, grâce à l'entraînement intensif avec Hervé LEBEAU, parent d'élève et professeur de sport, la classe des Grands termine première et gagne un bon d'achat de 50 € chez Sport 2000. Un grand bravo à tous ces sportifs qui ont su faire preuve de coopération, de vitesse, d'endurance et de courage. Un grand merci à Hervé LEBEAU et rendez-vous l'année prochaine pour une troisième victoire !

### ■ L'arrivée du gaz

Le conseil municipal a décidé lors de sa dernière réunion d'attribuer la délégation de service public de distribution de gaz à l'entreprise Réseau GDS. L'offre de ce prestataire a été retenue en raison entre autres de la proximité des interlocuteurs et de la possibilité pour les foyers intéressés de choisir le fournisseur de gaz parmi plusieurs revendeurs.

Le contrat de concession de 40 ans liant la commune et Réseau GDS sera signé courant janvier 2011. Il s'ensuivra une réunion publique d'information pendant laquelle seront abordées les différentes questions concernant cette source d'énergie.

L'alimentation prévue se fera par une conduite depuis Brumath pour les foyers situés en agglomération et depuis Hoerd pour la zone artisanale. L'ossature du réseau dans la rue du Général de Gaulle et la rue du Chevreuil sera posée dès l'année prochaine. Les travaux commenceront au printemps de manière synchronisée avec le calendrier des travaux de voirie.

### ■ Service hivernal



L'hiver a marqué son retour comme en témoigne le manteau neigeux qui fait régulièrement la joie des enfants et suscite quelques inquiétudes chez les automobilistes. Les agents de la commune sont toujours réactifs et dégagent le plus rapidement possible les rues, l'accès à la cour de l'école, les abords de la mairie. Afin de ne pas faire dérapier les dépenses publiques mais aussi pour contribuer au respect de l'environnement, le salage n'est pas systématique mais se restreint prioritairement aux rues présentant un danger plus manifeste (forte pente, virage...).

Le déneigement de la rue du Général de Gaulle et de la route de Bietlenheim est de la compétence du conseil général du Bas Rhin. Les trottoirs et cheminements piétons doivent par ailleurs être dégagés par les riverains. Il est rappelé que la prudence et une vigilance accrue s'imposent à chacun en pareille circonstance.

### ■ Les anciens à l'honneur

Six anciens combattants de la guerre 39-45 ont été honorés à l'occasion de la fête nationale.



De gauche à droite : Charles WEIL, Charles SCHNEIDER, Georges MARTINI, Albert KRIPPLEBEN, Philippe KAUFFMANN et Charles BEYER.

### ■ Lutte contre les coulées d'eau boueuse



La prochaine réunion avec la chambre d'agriculture, représentée par Michel BATT, et le conseil général, représenté par Franck HUFSCHMITT, aura lieu le 19 janvier 2011 en mairie de Geudertheim afin de préparer un plan d'action qui sera présenté aux représentants du monde agricole en février 2011.



**■ Fête des aînés**

La fête de Noël des séniors, précédée par un culte œcuménique en salle des mariages de la mairie, a réuni le 12 décembre dernier près de 170 personnes. C'était au tour du boucher traiteur Joël GROSS de régaler les palais. L'affriolante Yolande, interprète des Herzbuben, de Hansi HINTERSEER et d'autres stars allemandes, a contribué à la bonne ambiance. Et pour rester dans la note de Noël, André LAMBLIN, accompagné de Delphine CULLMANN au clavier, de JérémY OHLMANN à la trompette, d'Édouard RIEDINGER à la clarinette, d'Yves OHLMANN au cor, de Pierre GROSS et de Dominique MOCHEL au saxophone, a fait entonner les chants de Noël à l'ensemble de la salle. La Chorale Paroissiale Protestante, dirigée par Charlotte VOLTZENLUGEL, a ensuite présenté quelques morceaux de son répertoire. La Musique Paysanne de Geudertheim a clôturé, comme de coutume, la soirée qui s'est achevée après 19 h.



**> Le calendrier**

- **7, 8 et 9 janvier 2011**  
Théâtre alsacien "Elsasser-Indiäner en Castroville em Texas" - Salle polyvalente
  - **8 janvier 2011**  
Flambée des sapins
  - **9 janvier 2011**  
" Accueil des nouveaux arrivants" organisé par la Commune
  - **15 janvier 2011**
    - Battue de gibier
    - Soirée Moules-Frites organisée par le FCG
  - **24 janvier 2011**  
Conférence débat PAC Eureka (atelier mémoire)
  - **28 janvier 2011**  
Séance du Conseil Municipal
- ■ ■
- **5 février 2011**  
Concert Concordia à l'église catholique
  - **6 février 2011**  
Repas de la paroisse catholique
  - **12 février 2011**  
Salon "Eco Bio" Football-Club
  - **15 février 2011**  
Don du sang - AGCLS S'Mehlrad
  - **25 février 2011**  
Séance du Conseil Municipal
  - **26 février 2011**  
Concert de la Société de Musique
- ■ ■
- **12 mars 2011**  
Dîner dansant canavalesque - Amicale des Sapeurs-pompiers
  - **17 mars 2011**  
Reprise du marché hebdomadaire
  - **20 mars 2011**  
Fête du Printemps - AECG
  - **25 mars 2011**  
Séance du Conseil Municipal
  - **26 mars 2011**  
Nettoyage de printemps

## ➤ Infos pratiques

### ■ PCS : signalez-vous !

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (cf. article PCS dans la rubrique « Geud'actus »), la commune doit créer un annuaire des populations « à risque » du village, à savoir : les personnes demeurant dans des maisons isolées, les personnes handicapées (malentendantes, malvoyantes, à mobilité réduite), les personnes sans moyen de locomotion, les personnes sous assistance médicale ou nécessitant des soins à domicile réguliers exigeant une continuité d'alimentation électrique. Il est recommandé à ces personnes fragilisées de signaler leur situation en mairie. Cette procédure permettra de les informer ou de les secourir avec des moyens adaptés en cas de besoin.

### ■ Muscler votre cerveau !

La mémoire est un capital qui n'est pas inépuisable. Il faut donc la préserver. Du fait de l'allongement de la durée de vie, le nombre de personnes atteintes d'une dégradation des fonctions dites supérieures augmente. Il faut mettre à part la maladie d'Alzheimer qui, diagnostiquée tôt, peut être traitée et stabilisée. Quant au vieillissement inhérent à l'âge, nul besoin de médicaments, il est possible de s'en préserver. C'est ce que le Programme d'Activation Cérébrale (PAC) EURÉKA se propose de vous démontrer. Une conférence débat sur la mémoire sera organisée à votre intention à la salle polyvalente de Geuderthaim le lundi 24 janvier 2011 à 14 heures. L'entrée est libre. Un médecin vous présentera les connaissances actuelles sur le cerveau ainsi que les moyens d'entretenir et d'améliorer ses fonctions. Un animateur vous donnera un aperçu des exercices variés d'application quotidienne. Enfin la chargée de projet à la Mutualité Sociale Agricole vous expliquera le cycle PAC EURÉKA. En effet ceux qui le souhaitent pourront participer à des séances hebdomadaires organisées dans la salle des mariages de la mairie tous les lundis du 14 février au 13 mai 2011 de 14 heures à 16 heures. Une première rencontre individuelle avec le médecin aura lieu le lundi 7 février à 14 heures.

Une participation de 40 € sera demandée pour les 16 séances.

### ■ Du nouveau au code de la route

Plusieurs modifications du code de la route sont intervenues par décret le 17 novembre, dont l'inobservation peut coûter très cher aux contrevenants.

#### 1) Piétons

Le nouveau code renforce les droits des piétons, qui sont désormais prioritaires, même en dehors d'un passage protégé.

Ainsi, tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement (par un geste) l'intention de le faire. Le conducteur qui ne respecte pas ce principe de prudence "à l'égard du plus vulnérable" est passible d'une amende de 135 € et de la perte de quatre points sur son permis de conduire.

De son côté, le piéton doit respecter un certain nombre de règles de prudence, notamment en empruntant le passage piétons s'il est situé à moins de 50 mètres.

#### 2) Cyclomoteurs

Des sanctions sont prévues en cas de conduite d'un véhicule « débridé », c'est-à-dire ayant subi des modifications au niveau du moteur pour rouler plus vite : amende de 135 €, immobilisation, mise en fourrière et confiscation du véhicule. La Sécurité routière entend ainsi responsabiliser les conducteurs de cyclomoteurs, en majorité âgés de 14 à 17 ans, et leur famille face aux dangers du « débridage ».



#### 3) Scooters

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, une formation de 7 heures sera obligatoire pour les titulaires du permis B souhaitant conduire un scooter ou une motocyclette légère (de 50 à 125 cm<sup>3</sup>) ou un tricycle à moteur de plus de 50 cm<sup>3</sup>. Les usagers ayant assuré et utilisé un tel véhicule au cours des 5 dernières années en sont dispensés, mais le non respect de cette réglementation sera passible d'une amende de 135 €.

### ■ Enquête de recensement 2011

Le recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février 2011. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques. Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.



De gauche à droite : **Jérémy OHLMANN, Benjamin MAEHLING, Christelle HAMM et Hubert PETER.**

Vos réponses sont confidentielles et protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur.

### ■ Flambée des sapins

Comme les années précédentes, la classe 91 organise le samedi 8 janvier 2011 la crémation des sapins. Le ramassage se fera à partir de 14 h. Merci de placer l'arbre de façon bien visible devant votre domicile. La flambée sera organisée vers 18 h au terrain de pétanque, situé à côté de la déchèterie et face au stade de football. Les spectateurs pourront régaler les yeux et le ventre, du vin chaud, du jus d'orange et des gâteaux seront proposés en accompagnement du spectacle dont la sécurité sera assurée par les pompiers.

### ■ Collecte des encombrants

Une collecte des objets encombrants aura lieu le jeudi 3 mars 2011 à partir de 5 h du matin. Pour faire enlever un objet, il est impératif de s'inscrire à la CCBZ au 03 90 64 25 50 ou au 03 90 64 25 59 avant le mardi 1<sup>er</sup> mars à 16 h.

## > tribune ouverte

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les villageois sur leurs activités. Le contenu de cette rubrique est sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Les informations à insérer devront être déposées à la mairie ou envoyées par courriel à [michele.heussner@geudertheim.fr](mailto:michele.heussner@geudertheim.fr). La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 7 mars 2011 pour parution début avril.

### ■ Bredele de Noël, la 20<sup>e</sup>, eh oui déjà ! \*



Du 25 au 27 novembre, les membres de l'association AGCLS s'Mehlrads, renforcés par un grand nombre de bénévoles du village et des alentours, se sont retrouvés dans les cuisines de la salle polyvalente dans le cadre de son traditionnel week-end « bredele de Noël ». Après avoir fait le tour des commerçants et des entreprises du village pour collecter les ingrédients nécessaires à la confection ainsi que des dons en espèce, il était temps de passer à l'action. La soirée « préparation des pâtes » a eu lieu le jeudi 25 novembre. Après une bonne nuit de repos pour les pâtes (et pour le personnel), les vendredi et samedi furent consacrés à la fabrication et à la cuisson. Chaque année, environ 185 kg de bredele sortent des fours, soit 780 sachets de 250 g. Le produit de leur vente permet de venir en aide à des familles dans la détresse ou à des œuvres locales. Cette année, la somme récoltée sera versée à deux associations : l'association Antenne qui œuvre depuis 35 ans pour l'insertion sociale et

professionnelle des personnes sans domicile fixe et l'association Enfado qui s'occupe d'enfants souffrant de troubles psychologiques nécessitant leur hospitalisation.

\* 20 années de dons ! Une pensée et mes remerciements, au nom de tous les présidents qui ont eu l'honneur de gérer l'association, vont à toutes les personnes, à toutes les entreprises et surtout à tous les membres de l'association ayant un jour participé à l'opération "bredles de Noël", orthographe qu'affectionne particulièrement le premier président du Mehlrads, j'ai nommé Alfred JUNG.

Noël HEILMANN, actuel président du Mehlrads

### ■ Dîner-concert

La Société de Musique Paysanne et le Groupe Folklorique de Geudertheim renouvellent leur soirée dîner-concert le samedi 26 février 2011 à la salle polyvalente. Au menu : bretzel, roulé de dinde garni, dessert, café. Tarifs : 15 € pour un adulte, 7,50 € pour un enfant de 6 à 12 ans, gratuit pour un enfant de moins de 6 ans.

Réservations auprès du président Yves OHLMANN (tél. : 03 88 59 35 54) ou de tout membre de l'association.

### ■ Théâtre alsacien

L'association théâtrale "Geydether Wäckes" présente une comédie en trois actes, signée par son président Alfred JUNG : "Elsasser-Indiàner en Castroville em Texas".

La pièce a un fondement historique. Dans les années 1850, avec la disette en Alsace, le Français Henri CASTRO est chargé de peupler de vastes territoires vides au Texas. De nombreux Alsaciens émigrent, attirés par les 250 ha offerts à

chaque couple (la forêt de Geudertheim fait 300 ha). Castroville était née.

L'histoire vraie fait ensuite place à l'imagination de l'auteur. CASTRO vient recruter à Geudertheim, avec succès. Au Texas, le paysan Seppel se fait chercheur d'or, le boucher Kàrel devient cow boy, la restauratrice Salmel tient un saloon... N'en disons pas plus. Une quinzaine d'acteurs et d'actrices évoluent dans de superbes costumes d'époque et il y aura du french cancan endiablé.

Em Saloon "White Horse" geht's heiss zü. A Gângster well d'Käss metnahme, d'Indiàner griffe on, ouuuuuuh ; as wurd french cancan gedàntz.

Représentations à la salle polyvalente : Vendredi 7 janvier et samedi 8 janvier 2011 à 20 h 30.

Dimanche 9 janvier à 15 h. À 12 h 30, choucroute royale, dessert, café.

Tarifs : théâtre, 8 € ; théâtre et choucroute, 24 €. Réservations : tabac-presse Stephan, tél. 03 88 68 32 67.

### ■ « L'Esprit de Famille », café-ludothèque



Depuis le mercredi 10 novembre 2010, l'association ABAMA a ouvert son café-ludothèque dénommé « L'Esprit de Famille ». Plus de 600 jeux de société et de 300 costumes de carnaval pour tous les âges, jusque là entassés dans les locaux de l'association à Hoerdt, ont envahi le sous-sol du foyer protestant de Geudertheim, entièrement rénové, situé à l'arrière du parc de la paroisse entre le presbytère et le temple.

Attendu depuis fort longtemps déjà, ce lieu de vie permet de développer le jeu et le prêt. Il accueille des ateliers adultes-enfants (le mardi matin par exemple) et propose des soirées « famille » autour du jeu de société, des conférences-débats sur des thèmes liés à la famille, l'enfance ou la parentalité...

**LES GEYDERTHER WACKES**  
PRESENTENT  
**ELSASSER INDIÀNER**  
**EN CASTROVILLE**  
**TEXAS**

Salle Polyvalente  
GEUDERTHEIM

A Luststueck en  
3 Akt vom  
Alfred Jung

**THEATRE**

Vente des billets  
Tabac Stephan  
32, rue du Galde  
Geudertheim  
Tél: 03.88.68.32.67

Vendredi 7 Janvier 2011 à 20h30  
Samedi 8 Janvier 2011 à 20h30  
Tarif: 0€

« Mémoranda de l'Association 0944 et 01008 »  
« Annuaire des Associations de la Région de Geudertheim »  
« Guide des Associations de la Région de Geudertheim »

La ludothèque est ouverte tous les mercredis de 14 h à 17 h et les samedis de 9 h 30 à 12 h 30. Les familles peuvent y venir pour emprunter des jeux ou jouer sur place.



Cet endroit est destiné à tous, nul besoin d'être assistante maternelle. Il suffit de vouloir participer à son développement. Il est à la fois un lieu de vie, une ludothèque, un café des parents, et demande juste à ceux qui en franchissent la porte d'avoir « un Esprit de Famille » ! Pour plus d'information, contactez l'association ABAMA au 03 88 69 27 83 ou consultez le site internet [www.abama.net](http://www.abama.net).

#### ■ Question de bon sens

*« Il a neigé la veille et, tout le jour, il gèle.*

*Le toit, les ornements de fer et la margelle*

*Du puits, le haut des murs, les balcons, le vieux banc,*

*Sont comme ouatés, et, dans le jardin, tout est blanc. »...*

Cette citation de François COPPÉE, tirée du recueil « *Promenades et Intérieurs* », évoque poétiquement ce qui pourrait nous attendre durant l'hiver, mais notre quotidien de villageois ne ressemble pas toujours à une carte postale. En effet, en tant que citoyen, nous avons, tout comme les maires, un rôle à tenir dans cet environnement, à la fois hostile et réjouissant. Quel est-il ?

#### *Le devoir des maires :*

Les maires doivent prendre toute mesure pour éviter, en période de gel, la formation de glace dans les caniveaux et sur les chaussées, et notamment interdire :

- les débordements des bornes fontaines ;
- les déversements dans les caniveaux d'eaux provenant des propriétés riveraines.

En cas de verglas, les maires doivent assurer le sablage, salage ou autre, destinés à assurer la sécurité et la commodité du passage dans les rues ainsi que sur les chemins dont ils ont la charge sur leur commune (dans et hors agglomération).

#### *Le devoir des riverains :*

En cas de verglas ou de neige, les riverains de la voie publique doivent déneiger devant chez eux et prendre toute disposition pour permettre le passage des piétons sans risque de chute.

Ceci est rappelé dans l'article 5 de l'arrêté municipal du 6 août 2008, que vous pouvez consulter en mairie ou sur le site internet communal.

Attention, l'épandage de sel est interdit sur les trottoirs et chaussées bordés d'arbres ou de monuments. Enfin, aucune disposition législative ou réglementaire n'impose aux propriétaires des immeubles de dégager la neige tombée sur les toits. Néanmoins, en cas d'accident, le juge appréciera si les précautions nécessaires ont été prises par les propriétaires des immeubles, notamment dans les régions où les chutes de neige sont abondantes. En cas de négligence avérée, le propriétaire commet une faute qui engage sa responsabilité.

Il faut aussi savoir que racler et pelleter de la neige est un vrai sport ! En soulevant en moyenne 5 kg de neige dans une pelle d'1,5 kg toutes les 5 secondes, nous déplacerons plus de 70 kg de neige en 1 minute, soit... 1 000 kg de neige en 15 minutes !

Maintenant que nous connaissons nos droits et nos devoirs, peut-être faut-il aussi se dire qu'il ne s'agit, là encore, que d'une QUESTION DE BON SENS !

#### ■ Fête patronale St Blaise et concert de Concordia

La tradition la plus répandue attachée au culte de St Blaise est la bénédiction individuelle des gorges. (cf. G'IM 4)

St Blaise était également invoqué contre les maux de dents. C'est la raison pour laquelle certaines paroisses réalisaient, le jour de la fête patronale, des pains dits de St Blaise, appelés aussi « épounges » en Savoie, que l'on portait à la boulangerie pour la cuisson.

Le dimanche 6 février 2011, la paroisse catholique ne fera point d'« épounges », mais vous invite à déguster un délicieux pot-au-feu à la salle polyvalente.

La veille à 20 heures, vous pourrez entendre les instruments à vents de l'Harmonie Concordia de Schwindratzheim lors du concert qu'elle donnera sous la direction de Patrice FURST en l'église catholique St Blaise.

#### ■ Fête de la Sainte Barbe

Le samedi 4 décembre, jour de la Sainte Barbe, les pompiers de la section de Geudertheim - Bietlenheim, entourés des vétérans, se sont retrouvés à la salle polyvalente pour fêter leur patronne.

La présidente de l'amicale, Patricia PAULEN, accueille les maires de Geudertheim, Pierre GROSS, et de Bietlenheim, Patrick KIEFFER, accompagnés de leur épouse. Elle remercia tous les membres de l'amicale ainsi que leurs conjoints pour leur disponibilité lors des manifestations tout au long de l'année. Ce fut aussi l'occasion pour le chef de section, le lieutenant Jean-Marie STEINMETZ, de faire le bilan de l'année. Les pompiers ont effectué jusqu'à ce jour 60 interventions sur Geudertheim et 7 sur Bietlenheim.



Les récipiendaires entourés des maires Pierre GROSS et Patrick KIEFFER, de la présidente de l'amicale et du chef de section

Il présenta ensuite deux nouvelles recrues, Manon KRAUTH de Bietlenheim et Joël LAGEL de Geudertheim, et leur remit le diplôme attestant la formation au PSE (Premier Secours en Équipe). Il leur annonça que leur formation de base était validée et que dans les prochaines semaines ils seraient opérationnels. Lionel RIEDINGER se vit également remettre le diplôme attestant sa réussite à la formation du PSR (Premier Secours Routier).

Pierre GROSS remercia les pompiers pour leur implication lors des coulées de boue de juin et juillet et les félicita pour leur engagement au quotidien. Au nom de la population de Bietlenheim, Patrick KIEFFER leur remit une superbe cafetière en remerciement de leur disponibilité et de leur dévouement. La soirée se poursuivit autour d'un copieux repas sans que les soldats du feu ne soient appelés.

#### ■ CARDU comme SARDOU

Plus de 300 personnes ont répondu présent à la troisième édition de la soirée



« sosie » organisée par le Comité de Fêtes, le 10 novembre dernier. Après les succulentes tartes flambées et pizzas, place à la musique, avec Serge CARDU, sosie professionnel de Michel SARDOU, qui compte à son actif plusieurs émissions de télévision et de radio. Son timbre de voix et sa ressemblance physique troublante ont su conquérir les spectateurs qui avaient l'impression d'avoir le « vrai » devant eux. À la fin de sa prestation où il a repris les plus grands titres qui ont fait la célébrité de Michel SARDOU, les fans ont pu obtenir des autographes. Surprise de la soirée, il y avait dans le public un sosie alsacien de Johnny HALLYDAY.



D'emblée il s'est proposé de monter sur scène après Serge CARDU pour interpréter quelques chansons de « Johnny ». La soirée s'est terminée autour d'une animation DJ, assurée par Éric. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, avec un autre sosie, peut-être « une »...

#### ■ Banque alimentaire

Le 27 novembre a eu lieu la collecte annuelle de la Banque Alimentaire. Le



maire Pierre GROSS a accueilli personnellement de nombreux donateurs parfois très jeunes. En effet, le don de nourriture est hautement plus symbolique que celui en numéraire. La municipalité remercie les donateurs de leur générosité, même si leur geste peut paraître bien insuffisant pour les personnes dans le besoin.

#### ■ Fête de Noël de l'École de Musique Municipale

Plus de cinquante mélomanes se sont rendus à l'église protestante le 10 décembre dernier, à l'occasion du traditionnel concert de Noël de l'École de Musique Municipale. Après le mot d'accueil du directeur Alain EHLES, les jeunes musiciens, présentés par leur professeur respectif, se sont produits avec un répertoire varié, certains pour la première fois. Seuls ou en petits groupes, accordéonistes, batteurs, pianistes et violonistes se sont succédé, ainsi que trompettistes et flûtistes du fait de la diversification des instruments enseignés depuis la rentrée. Le nouvel Ensemble de Jeunes, créé en septembre et fort d'une dizaine de musiciens, a clôturé le concert, puis le public a été convié au verre de l'amitié.



#### ■ Paroisse protestante

##### 1) Dimanche des enfants :

Depuis début octobre, de nombreux enfants de 5 à 11 ans sont heureux de découvrir l'Évangile à travers des histoires, des jeux, des chants et du bricolage, un dimanche sur deux, entre 10 h et 11 h, au foyer protestant. Delphine CULLMANN (03 90 29 85 07) et Béatrice BRUA (03 88 68 04 24) seront très heureuses d'accueillir d'autres enfants encore.

##### 2) Culte consistorial :

Dimanche 6 février 2011 à 10 h sera célébré en l'église protestante de

Geudertheim un culte consistorial regroupant les paroisses du Consistoire de Brumath (Hoerd-Gries-Kurtzenhouse-Weitbruch-Eckwersheim-Geudertheim-Bietlenheim), autour de leur président Christian BALTZINGER et des différents pasteurs. Ce culte festif sera animé par les chorales paroissiales et par un groupe de Gospel. La paroisse compte sur votre soutien et votre présence lors de ce moment privilégié qui n'a lieu que tous les 5 ans et qui permettra à tous les paroissiens du secteur de se rencontrer.



##### 3) Fête de l'Avent :

Le dimanche 28 novembre, la Fête de l'Avent s'est déroulée dans une ambiance sympathique autour d'un pot au feu. Les jeunes confirmés, les confirmands, les auditeurs, l'Ensemble de Jeunes de l'École de Musique Municipale et un groupe d'accordéonistes de Reichstett ont largement contribué à l'animation de cet après-midi convivial. Un grand merci à tous les bénévoles qui, chaque année, aident à préparer, font le service, ou confectionnent un gâteau.

#### ■ Oschterputz

Grâce au dynamisme de son président Alfred WAEFFLER, l'association de pêche de Geudertheim organise depuis huit ans, en partenariat avec la commune, le nettoyage du ban communal. Une simple matinée permet le ramassage d'une dizaine de tonnes de déchets. Ce chiffre a enfin tendance à baisser depuis quelques années et le président espère que les modifications envisagées du ramassage des ordures, avec notamment l'éventuel paiement au poids de nos déchets, ne se traduira pas par une inflation des dépôts sauvages. Le groupe d'une trentaine de fidèles qui se retrouvent chaque année verrait d'un bon œil l'arrivée de renforts supplémentaires. En effet, l'organisation étant à présent bien rodée, cela permettrait

de raccourcir la matinée de labeur et de se retrouver plus rapidement à l'étang de pêche pour se restaurer de grillades. Venez nombreux le samedi 26 mars 2011.

### ■ Un footballeur de talent

Sébastien NOÉ vit le football avec passion. Il a débuté à Geudertheim où il a joué jusqu'en catégorie « poussins ». Remarqué par l'entraîneur Jean-Luc WALTER, il a poursuivi son apprentissage à Haguenau. Retenu dans l'équipe d'Alsace en 2009, il a ainsi pu participer à un match de préparation contre le Racing qui l'a détecté. Il a été contacté en mars 2010 pour intégrer le centre de formation du



Racing Club de Strasbourg. Au poste d'arrière latéral droit, sa force de caractère et son sérieux lui permettent d'être régulièrement capitaine de l'équipe.

Le centre de formation accueille une trentaine d'élèves de 15 à 19 ans. Toutes les filières sont représentées. Les restrictions budgétaires n'ayant pas permis cette année au Racing d'organiser la scolarité au centre de formation, Sébastien a intégré une première S au lycée Jean Monnet. Ses journées sont particulièrement bien remplies. L'environnement familial est un élément fondamental. Il rentre régulièrement le week-end même si c'est pour quelques heures. Sa maturité est impressionnante. Comme il le dit « le foot c'est d'abord dans la tête et après c'est dans les pieds ». Il sait qu'il n'a qu'une chance sur cent de vivre sa passion jusqu'au bout en devenant professionnel. Il va tout faire pour y parvenir, mais ses études comptent au moins autant que le football, ce qui lui évitera d'être déçu si son rêve ne se réalise pas. Tous nos vœux l'accompagnent.

### ■ Les armoiries de Geudertheim

#### L'origine des armoiries communales

La plupart des communes possèdent aujourd'hui des armoiries, symbole qui les rattache à leur histoire.

À l'origine, le terme d'armoiries désignait les emblèmes peints sur les armes, c'est-à-dire sur le bouclier, l'écu, la cote d'armes

des chevaliers, qui sous leur armure étaient sinon impossible à reconnaître dans les batailles. Plus tard le même système fut utilisé pour des familles roturières, des corporations de métier, des congrégations religieuses, des institutions ainsi que les communautés urbaines importantes. Les communautés villageoises n'avaient en général pas d'armoiries.

C'est au 20<sup>e</sup> siècle que le blason « civil » connut un renouvellement certain. C'est ainsi que fut publié en 1950, sous l'égide de l'administration départementale, un armorial des communes du Bas-Rhin, dans lequel les armoiries attribuées à Geudertheim étaient les suivantes :



On voulut alors, de façon évidente, reprendre les armoiries d'une famille noble locale, en l'occurrence la famille von Geudertheim, attestée au moins depuis 1213/1214. Malheureusement une erreur fut commise lors de la rédaction de l'armorial des communes du Bas-Rhin. En effet, l'aigle (féminin en héraldique) était coupée dans le sens horizontal au lieu de représenter l'aigle bicéphale coupée dans le sens vertical de l'Empire allemand. Cette erreur a été rectifiée au début des années 1990 à notre demande.



#### Les armoiries des Von Geudertheim, des armoiries originales quasi-unique

À l'instar des autres familles nobles, la famille von Geudertheim, qui posséda entre autres un château de terre et de bois (motte castrale) et une ferme seigneuriale dans le village, portait donc des armoiries, qui se blasonnent ainsi : « D'or à un lion de gueules, parti d'azur à une aigle d'argent ». En clair, un écu coupé en deux, d'un côté un lion rouge sur fond jaune, et de l'autre une demi-aigle d'argent sur fond bleu.

Un point curieux concerne les armoiries des von Geudertheim : le fait que celles-ci associent à la fois l'aigle et le lion, deux animaux « concurrents ».

Cette opposition n'était pas innocente, notamment dans les pays du Saint-Empire romain germanique, car l'aigle était l'animal de l'empereur, de ses partisans et des « fonctionnaires », alors que le lion était l'animal de ses adversaires.

Les von Geudertheim étaient justement à l'origine des fonctionnaires impériaux, appartenant à ces très anciennes familles nobles dites « ministérielles ». Qu'ils aient pu associer l'aigle impériale au lion des adversaires de l'empereur est donc un mystère...



#### Le vrai symbole historique de la commune

La commune de Geudertheim possédait un *Dorfzeichen*, qui figurait en particulier sur les bornes marquant le territoire communal (certaines existent encore dans la forêt, les plus anciennes remontant au 17<sup>e</sup> siècle) et que l'on retrouve également sur la maison du 48 rue du Général de Gaulle, ancienne école communale et « poêle des échevins », c'est-à-dire le lieu où se réunissaient les élus municipaux avant la construction en 1850 de l'actuelle école élémentaire, qui abritait aussi la mairie jusqu'en 1994. Ce *Dorfzeichen* est un cercle barré d'un trait, représentant fort probablement une meule de moulin, un *Mühlstein*.

Cet article est le résumé d'une étude plus importante mise en ligne sur le site internet de la commune.

Le comité de rédaction,  
composé de Michèle Heussner, Béatrice Treil, Sandie Voltzenlugel, Estelle Goubert,  
Renaud Treil, Stéphane Goubert, Jérémy Ohlmann, Dominique Mochel, Christian Lorentz,  
Michel Urban et Damien Verrier,  
vous souhaite

un joyeux Noël et une excellente année  
**2011 !**



*La Zorn gelée à Geudertheim • Crédit photo : Béatrice TREIL*

# «Spécial anniversaires»

La commune a pris l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or et de diamant.



## NOCES DE DIAMANT

• **Georges MARTINI et Caroline BURIG**, mariés le 17 février 1950 à Kurtzenhouse

## NOCES D'OR

**Jean-Georges MUHL et Yvonne WERLÉ**, mariés le 22 avril 1960 à Geudertheim

**Rodolfo PLUNGER et Édith KUENEMANN**, mariés le 23 avril 1960 à Strasbourg

**Gilbert JUNGER et Antoinette KIEFFER**, mariés le 8 juillet 1960 à Brumath

**François HEITZ et Alice Irène ENG**, mariés le 26 août 1960 à Weitbruch

**Jean-Paul MAECHLING et Anne SAUTER**, mariés le 26 août 1960 à Eckbolsheim

**Chrétien RAEPPEL et Marlène SUSS**, mariés le 25 novembre 1960 à Geudertheim

## ANNIVERSAIRES

• 1/01 Alfred MUHL,  
2 rue du Puits  
**80 ans**

• 22/01 Charles HAERRIG,  
17a rue des Petits Champs  
**80 ans**

• 1/02 Caroline MUHL née ROSER,  
32 rue Hornwerck  
**90 ans**

22/02 Charles GANGLOFF,  
10 route de Bietlenheim  
**90 ans**

• 23/03 Colette UBRIG née OSWALD,  
11 rue des Petits Champs  
**80 ans**

• 24/03 Joseph HARNISCH,  
30 rue Hornwerck  
**80 ans**

• 26/03 Marie SUSS née GANGLOFF,  
17 rue Hornwerck  
**85 ans**

• 11/04 Marguerite RITTER née ROSER,  
15 rue du Gal de Gaulle  
**85 ans**

• 29/04 Hélène TRAUTTMANN  
née JUNGER,  
4 rue Dietweg  
**80 ans**

• 1/05 Antoinette STEINMETZ  
née LUDWIG,  
3 impasse Jacques  
**80 ans**

• 16/05 Caroline HAMM  
née KAUFFMANN,  
3 rue du Chevreuil  
**90 ans**

• 17/05 Marcel BERGTHOLD,  
12 rue du Gal de Gaulle  
**80 ans**

• 17/06 Philippe ROTH,  
102 rue du Gal de Gaulle  
**80 ans**

• 6/08 Charles MUHL,  
2 rue Hornwerck  
**80 ans**

• 9/08 Marie WOLFF née STOLL,  
101 rue du Gal de Gaulle  
**95 ans**

• 21/08 Marcel MUHL,  
37 rue Sainte Maison  
**80 ans**

• 2/09 Eugène STEINMETZ,  
9 rue des Cerisiers  
**80 ans**

• 10/09 Marie KOESTER née WETZEL,  
24 rue de l'Arche  
**85 ans**

• 27/09 Marie Hélène FESSMANN  
née CHRISTMANN,  
3 rue du Moulin  
**85 ans**

• 15/10 Salomé GROSS née HAMM,  
15 rue des Pommiers  
**90 ans**

• 3/11 William CANDELA,  
75 rue du Gal de Gaulle  
**80 ans**

• 29/11 Joseph HANTZ,  
28 rue Sainte Maison  
**80 ans**

• 6/12 Caroline RITTER née ROSER,  
33 rue du Gal de Gaulle  
**85 ans**

• 19/12 Marie Louise HENNI née HAMM,  
15 rue du Chevreuil  
**80 ans**

• 23/12 Marguerite HEITZ  
née BERGTHOLD,  
32 route de Bietlenheim  
**85 ans**

### 2010 en chiffres....

Naissances : 24

Mariages : 8

Décès : 15

# Urbanisme

**2010 aura été une année très active pour l'urbanisme à Geudertheim avec 13 permis de construire accordés, l'établissement de propositions d'aménagement de la zone de loisirs, l'achèvement des études du lotissement Heiligenhaeusel et la concrétisation du programme d'aménagement d'ensemble du Ruheplatz où les premières maisons sont sorties de terre.**

Laure BRODUSCH 29 rue des Cigognes 67720 WEYERSHEIM	6 rue de la Rivière Réhabilitation d'une habitation	Accordé le 22 janvier 2010
Laurent SCHEER Sophie FASSNACHT 18 rue Saint Michel 67720 WEYERSHEIM	Rue de Kurtzenhouse Lieu-dit Ruheplatz Une maison individuelle	Accordé le 17 mai 2010
EARL CONRAD Steve CONRAD 96 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Lieu-dit Hahnacker Construction d'un hangar de stockage de machines	Accordé le 15 juin 2010
Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin Gérard LANG 5 rue Staedel 67100 STRASBOURG	Construction d'un bâtiment comprenant des garages, une chambre froide, des vestiaires et des archives	Accordé le 2 juillet 2010
SCI JCC IMMOBILIER Mr SENEGAS 1 rue du Rozier 42110 FEURS	Micro-zone d'activités Construction d'un bâtiment industriel à usage d'atelier de travail mécanique des métaux	Accordé le 5 juillet 2010
Ernest ROSER 16 route de Bietlenheim 67170 GEUDERTHEIM	Rue de Kurtzenhouse Lieu-dit Ruheplatz Une maison individuelle	Accordé le 8 juillet 2010
ETY PROMOTIONS Mme SIMON 8 rue du Héron 67300 SCHILTIGHEIM	Rue de l'Arche Démolition d'une grange Construction d'un immeuble de 11 logements et 1 garage avec 2 boxes individuels	Accordé le 24 août 2010
SCI COZO Mr DE SOUSA 2 rue de l'Arche 67170 GEUDERTHEIM	Micro-zone d'activités Construction d'un local commercial et d'un logement	Accordé le 24 septembre 2010
Nina MOSSER 9 rue du Château d'Eau 67170 GEUDERTHEIM	9 rue du Château d'Eau Extension d'une maison individuelle	Accordé le 14 octobre 2010
Constant RIVES 95 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	95 rue du Général de Gaulle Une maison individuelle	Accordé le 14 octobre 2010
EPLUCH-LEG 8 rue Hof 67170 GEUDERTHEIM	Micro-zone d'activités Création d'un hall de production	Accordé le 22 octobre 2010
Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin Gérard LANG 5 rue Staedel 67100 STRASBOURG	Ancienne maison forestière Réaménagement et extension du bâtiment	Accordé le 12 novembre 2010
Dominique SAVOYE 4 rue Dietweg 67170 GEUDERTHEIM	Rue de Kurtzenhouse Lieu-dit Ruheplatz Une maison individuelle	Accordé le 09 décembre 2010



### ■ Zone de loisirs

Suite à la décision du conseil municipal de solliciter les compétences de bureaux d'études spécialisés pour réfléchir à l'aménagement de la zone de loisirs du secteur élargi du Waldeck, la commune a engagé un concours d'idée. Trois équipes de paysagistes ont été retenues pour établir des propositions, à savoir Ligne d'Horizon, Digitale Paysage et Linder Paysage.

Chaque prestataire a présenté ses propositions le vendredi 19 novembre dernier aux membres des commissions réunies et des présidents des associations du village. Cet aménagement doit permettre de valoriser le site en y intégrant l'extension de l'espace pétanque, l'implantation d'un city stade, des places de stationnement pour vélo et voitures, et dans l'idéal, des espaces de jeux avec une aire pour les petits, une zone

de pique-nique, etc.

Il s'inscrit en complémentarité avec les équipements sportifs du stade et le bâtiment du Waldeck. La restructuration de ce bâtiment fera également l'objet d'une réflexion avec l'aide de compétences extérieures. Les propositions pourront être étudiées l'an prochain.

### ■ Lotissement Heiligenhausel

Ça y est, les travaux de viabilisation du terrain avec l'amenée des réseaux et la création des infrastructures de la première tranche va démarrer après les fêtes de fin d'année, si le temps le permet. Le diagnostic de fouilles réalisé en octobre n'a pas révélé de trésor archéologique. L'analyse des offres a permis de fixer le prix de l'are de terrain viabilisé à 15 000 €. La commune, en partenariat avec le lotisseur aménageur Pierres et Territoires de France, a repris contact avec les premiers candidats déclarés à l'accession sur ce projet. Les premiers permis de construire devraient pouvoir être déposés au printemps.



### ■ Au Ruheplatz

Les premières maisons sont sorties de terre. Les travaux de viabilisation réalisés par l'entreprise GCM ont démarré mi-octobre. Le réseau d'eau potable, les conduites d'assainissements ainsi que les regards de branchement ont été posés.

Dans la foulée durant la période de froid, les réseaux secs ont été posés (téléphone, génie civil, éclairage public et alimentation électrique pour la desserte des différents lots). Les travaux se termineront au printemps prochain avec l'aménagement de la voirie et la réalisation de l'éclairage public.

## NOCES D'OR

- **RAEPEL Chrétien et SUSS Marlène** mariés le 25 novembre 1960 à Geudertheim

## AVRIL 2010

- **DÉCÈS**
  - 6/04 à Porto-Vecchio dans sa 91<sup>e</sup> année **Marie Caroline HAMM veuve BECKER** anciennement domiciliée à Geudertheim



## SEPTEMBRE 2010

- **NAISSANCE**
  - 26/09 **Noa RITTER** né à Strasbourg, fils de Stéphane RITTER et de Sabrina ZINCK, 4 rue du Presbytère

- **DÉCÈS**
  - 29/09 à Bischwiller dans sa 84<sup>e</sup> année **Lina SANDNER veuve RAU** anciennement domiciliée à Geudertheim



## OCTOBRE 2010

- **JUBILAIRES**
  - 6/10 **Salomé RITTER** née ARBOGAST, 100 rue du Gal de Gaulle, **103 ans**
  - 10/10 **Philippe KAUFFMANN**, 14 rue du Moulin, **86 ans**
  - 12/10 **Guy TISSIER**, 2 rue Albert Schweitzer, **81 ans**
  - 15/10 **Salomé GROSS** née HAMM, 15 rue des Pommiers, **90 ans**
  - 18/10 **Carmen HARTMANN** née HIRSCH, 2 rue du Moulin, **89 ans**
  - 20/10 **Marie ÉGLÉ** née LUDWIG, 4 rue de la Montée, **91 ans**

- **NAISSANCES**
  - 4/10 **Lucas MUTHS** né à Schiltigheim, fils de Jérémy MUTHS et de Marie FRIEDRICH, 87 rue du Gal de Gaulle

- 11/10 **Aurélien STRIEGEL** né à Schiltigheim, fils de Grégory STRIEGEL et d'Élodie PAULEN, 6a route de Bietlenheim

- 12/10 **Assia AZAL** née à Strasbourg, fille d'Inal AZAL et d'Audrey HANAFI, 92b rue du Gal de Gaulle

- **DÉCÈS**
  - 10/10 à Ottrott dans sa 38<sup>e</sup> année **Michaël Gilbert MERTZ** 1a rue du Gal de Gaulle

- 27/10 à Strasbourg dans sa 65<sup>e</sup> année **Jean-Claude HARTMANN** 61 rue du Gal de Gaulle



## NOVEMBRE 2010

- **JUBILAIRES**
  - 3/11 **William CANDELA**, 75 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**
  - 7/11 **Marie Madeleine BEYER** née SCHALL, 21 rue Hornwerck, **84 ans**
  - 17/11 **Maurice MIGNAN**, 7 rue Albert Schweitzer, **88 ans**
  - **Charlotte METZ** née METZGER, 6 rue du Gal Leclerc, **87 ans**
  - 18/11 **Philippe René BECKERICH**, 46 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**
  - 25/11 **Mélanie CONTET** née MEICHEL, 8 rue des Primevères, **81 ans**
  - 29/11 **Marie FESSMANN** née SCHMITT, 103 rue du Gal de Gaulle, **96 ans**
- Joseph HANTZ** 28 rue Sainte Maison, **80 ans**

- **NAISSANCES**
  - 9/11 **Gabriel BAYA** né à Strasbourg, fils de Christophe BAYA et d'Isabelle GINDING, 92b rue du Gal de Gaulle

- 18/11 **Maude EL HIMER** née à Schiltigheim, fille de Driss EL HIMER et de Caroline GROSS, 39a rue du Gal de Gaulle

- **DÉCÈS**
  - 19/11 à Haguenau dans sa 78<sup>e</sup> année **Édouard FALK** 6 rue du Gal de Gaulle



## DÉCEMBRE 2010

- **JUBILAIRES**
  - 3/12 **Marlise KOENIGUER** née NEU 10 rue des Cerisiers, **82 ans**
  - 5/12 **Frieda KNIPPER** née MEISSNER 17 rue du Moulin, **86 ans**
  - 6/12 **Caroline RITTER** née ROSER 33 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**
  - 8/12 **Jeanne HEITZ** née BERGTHOLD 2 rue de Kurtenhouse, **80 ans**
  - 12/12 **Jeanne FASSEL** née BURIG 25 route de Bietlenheim, **83 ans**
  - 19/12 **Marie Louise HENNI** née HAMM 15 rue du Chevreuil, **81 ans**
  - 22/12 **Caroline CORNET** née WETZEL 107 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**
  - 23/12 **Lucie WEIL** née RITTER 45 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**
  - **Marguerite HEITZ** née BERGTHOLD 32 route de Bietlenheim, **85 ans**
  - 24/12 **Marie HAMM** née BRUCKMANN 8 rue Hof, **80 ans**
  - 29/12 **Alfred GROSS** 41 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

Merci de nous transmettre les dates de vos prochaines manifestations pour publication dans le prochain G'IM avant le 7 mars 2011